

La mode merveilleuse

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **64 (1926)**

Heft 47

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-220651>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



VOICI LA RÉPONSE

La terre a-t-elle cessé de tourner du 1^{er} au 12 janvier 1701 ?

Le Conteur du 6 novembre dernier demande comment il se fait que, du 1^{er} au 12 janvier 1701, il n'y eut aucune naissance, aucun mariage ni aucun décès dans le Pays de Vaud.

Ce phénomène « fictif » s'explique par le passage du calendrier Julien au calendrier Grégorien. Ce progrès, réalisé en 1584 déjà par les cantons catholiques, ne fut accompli que 116 ans plus tard par les cantons protestants. La réforme fut décidée, ensuite d'une suggestion des protestants allemands qui venaient eux-mêmes d'adhérer au nouveau calendrier, dans une conférence tenue à Baden en juillet 1700.

Le nouveau calendrier entra en vigueur en 1701. Comme l'année julienne retardait alors de 11 jours sur l'année astronomique, on sauta directement, pour retrouver l'accord avec le soleil, du 31 décembre 1700 au 12 janvier 1701¹.

Le Gouvernement bernois porta la décision à la connaissance de ses ressortissants par une ordonnance du 22 octobre 1700 que nous reproduisons ci-après, d'après un article intitulé : « Un nouvel-an escamoté », paru il y a quelques années dans le... Conteur Vaudois.

Mandat concernant la correction du Callendrier.

« L'Advoyer et Conseil de la Ville de Berne, nostre salutation premise, Noble, puissant, Cher et féal Baillif, Estant connu combien l'irrégularité des temps et des festes qui est survenu par l'irrégularité des calculs tant du Vieux Callendrier, nommé Julien, que du nouveau appelé Grégorien, et fait naistre depuis plus de cent ans en ça, tant dans le général que dans le particulier, et surtout dans les pays où les subjects Evangéliques et Catholiques Romains sont entre melez, plusieurs contestes et desordres dans les affaires Civiles et Ecclesiastiques.

» Dont plusieurs auroient désiré pour éviter tous ces Inconvénients que les propositions qui se sont faistes à diverses fois, de travailler à une chronologie exacte, et non partielle, eussent pu estre acceptées. Et la présente année 1700 ayant donné pour cet effet une occasion très favorable par l'entremise de personnes qui sont bien exercées et entendues dans cette science, qui auroient examiné cette affaire avec une application et soin particulier et auroient, après une supputation très exacte, corrigé le callendrier Julien et trouvé que les onze jours qui observés et en usage depuis plus de cent ans et jusqu'aujourd'huy, doivent être retranchés et obmis comme estans superflus, et qu'à l'avenir les supputations, des festes des deux Callendriers s'y doivent conformer. De manière qu'il n'y aura plus différence des jours et des festes entre les Evangéliques et les Catholiques Romains, à la réserve pour la Feste de Pasques, qui pour estre mobile ne se rencontrera pas en certaines années. Et comme cette

affaire auroit esté meurement consultée, pondérée et examinée par les Conseillers, Ambassadeurs, Princes d'Estats, hommes experts et savants de l'un et de l'autre ordre tant Ecclesiastique que politiques qui ont recogneu que par ce changement, il n'y auroit à craindre qu'il en peût arriver aucun préjudice ni dans les affaires ecclésiastiques ni dans les affaires Civiles, mais qu'au contraire que par l'observation de cette uniformité de temps on remédiera à beaucoup de désordres et de difficultés et donnera beaucoup de falcités et de Commodités au Commerce civil. Ce que par nous considéré, Nous N'avons trouvé aucune difficulté pour ne nous y pas conformer, et aurions pour cet effect consenti à la Diette tenue à Baden es mois de Juy et Juillet derniers à l'acceptation et correction de cet Almanach Jullien autrement nommé Vieux Callendrier. Ainsi qu'après l'année 1700, qui doit finir au 31 décembre, on commencera l'année de 1701 le 12^e Janvier.

» Enfin afin que chascun seache non seulement s'y conformer mais aussi pour prévenir et estouffer les sinistres et mauvaises impressions que nos subjects, tant des villes que du plat pays, en pourroyent prendre, nestans pas bien instruits des raisons de ce changement et afin de qu'ils en sachent les véritables motifs, Nous l'ordonnons, ainsi que nous le faisons à tous les autres. Nos Baillifs, de faire lire les présentes en Chaire, ce que tu scauras pour ta conduite. Dieu soit avec toy. Donné le 22 octobre 1700. »

A compter du 12 janvier 1701, la femme et l'homme porent donc recommencer à aimer, à se marier, etc.

M. H.

¹ « Dictionnaire historique du canton de Vaud », publié par Eugène Mottaz, tome I, page 316.

² Nous avions omis de noter la date de notre coupure.



LA MONNETTE ET SON QUEGNU

VOilà saïda prâo cein que l'est, 'na monnette ? L'est 'na fenna adî tsarpènaïe, adî matsouraïe, onna coffa, po tot dere.

Adon, se la Fanchon à Crebllet l'avai batcha dinse, n'étaï pas po rein. Mâ l'avai dâo bin, onna balla carraïe, onno pucheinta courtene, et l'avai tot parâï trovâ on hommo po la mariâ, et on inspettêu dè bite, onco !

Mâ noutron Djabram n'avai pas faûta dè medzi dao frecot einpacotâ, dein dâi z'écouellette asse coffe que la Fanchon et ses z'hârdes !

Tot parai, la Monnette s'arreindzive avoué son Dzabram. L'ont zu on bouébo quel'a binstout éte batsi lo Monnet. Lo pourro l'avai adî dûve tsandalla déso lo nâ et lo mor einbardoffliâ dè cougnârde âo dè papet.

Vaitce lo Monnet que s'est rontû 'na piaûte ein corateint apri lo tsat. Lo médzo n'a pas volhiû lé rafistolâ à l'hotô, kâ n'avai pas pû lé découennâ à tsavon. Adon, lo bouébo l'a passâ trê senânnâ pè l'hépétâ de la vela. Et, dè sti coup, l'a tsandzi dè mena.

La Monnette l'a z'éta tot ébahî dè vère son

boûte tant galé et tant prôpro.

L'aoton d'apri, vaitce les pécaût dé la vela que l'ant fé na veinte po rappertsî dé l'ardzeint po l'hépétâ.

La Monnette l'a fé dinse à son Djâbram : « Clliau brâva dzeins no z'eint bin rapetassi noutron bouébo. Vu lao bailli quauqué bonbonnaseri po lé remâcha. »

— Va que saï de !... l'a riposta son hommo.

Adon, la Monnette l'a einpatâ on pucheint taillé bin gonflîo avoué dao bûro, dâi z'ao, de la farna, dé la casseniarde.

Po que lo taillé saï prau gonflîo, l'a einfatâ la folhie à quegnu dein l'ô lhi à Djabram que vegnâi dè sé sailli de la plionma. Faut vo dere que noutron inspettêu dè bite l'avai on bocon dè tserropiondze eintre la pi et la tsè. Ne poâve pas sé léva dè boun' hâore rappô à cein. L'étaï lo valet et la serveinta que fasant l'ovradzo.

Apri cein, la Monnette l'a onco einpatâ po fabreqû on quegnu avoué dâi pommes rosettes que l'a z'éta queri dein lo sous-lhi à la serveinta. L'a arreindzi lè bocons avoué son cuti. Saillive onco sa toupèna dè reseigna, la pliantâve su lo câro de la cousena et l'est allaie queri les boquenet de pommes.

Mâ vaique la serveinta que l'avai abollî dè cliouêre lo loquet dao collidoo ein alleint pè lo courtiê Lo valet arreindzive l'étrâblîe dâi caïnets que corateint pè derrâ l'hotô. Clliao bétions, tot ein chaoteint et ein djeuveint, sant arrevâ dein la cousena. Et hardi ! dein la toupèna de reseigna ! Traovâvant cein rido bon et fasant adî pi po tot medzi.

La Monnette s'ein reveigne avoué ti ses bocons dè pommes dein son forâ. L'a latsi tot son coumerce en bouaillant : « Eh ! mon té ! ma toupèna et mon quegnu ! »

Mâ n'a pao bouaillâ grant teimps. L'a eimpougni ti les caïnets ion à ion, l'a parâ lo mor avoué les diève man et ran ! ran ! dein la toupèna ! Apri cein, eimpougne onn'écourdjâ po reinvouyî les caïnets tsi leu.

La Monnette sé dépatse dè rappertsî ti les bocons, ka l'étaï lo fin momeint po fabreqû les quegnu po la veinte.

La serveinta l'a volhiû nettèyi les pommes et sailli onn' altra toupèna dè reseigna. Mâ la Monnette n'a rein volhiû oûre. L'a de à son homme : « Pardine ! L'est bon po clliau biau monsi de la vela ! »

Suzette à Djan-Samuiet.

LA MODE MERVEILLEUSE

Voici l'étonnante nouvelle qui nous arrive d'Outre-Mer.

Un grand couturier de New-York vient de lancer une mode à laquelle nous n'avions même pas songé. Finies les robes vaporeuses qui vous enveloppaient, mesdames, comme d'un nuage à peine saisissable ! Nous n'admirerons plus sur vos épaules la courbe gracieuse du linon — et bien audacieuses celles d'entre vous qui oseront maintenant parer leur corsage de ces mille riens, rubans ou fleurs, que nous avions le mauvais goût de trouver agréables, et qui, parait-il, sont surannées ! Oui, fourreaux de soie ou voiles de mousselines, toutes ces choses fragiles, qui vous habillaient de grâce et d'élégance, sont maintenant à renvoyer au magasin d'accessoires... Il faut à notre siècle de misères et d'épreuves un costume austère,

et voilà comment, en Amérique, la robe métallique vient de voir le jour...

Ne poussez pas les hauts cris ! j'ai bien dit : **la robe métallique** ! Et ne croyez pas qu'il s'agisse là tout simplement de robes taillées dans ces tissus lamés que vous connaissez bien et dont vous vous accorderiez aisément !

Non ! Le métal employé est des plus purs : c'est le fer, ou l'argent ou l'or, et pas la moindre parcelle de laine ou de coton ne se permet d'en ternir l'éclat ! Composé de fils extrêmement serrés, le tissu ne manque pas, paraît-il, de souplesse ; il présente en outre, mille avantages appréciables : il ne s'use pas, ne se déchire pas, ne se déforme pas ! Une robe, une fois faite, peut servir toute la vie !

Et puis, la nature de l'étoffe se prête à des conceptions nouvelles dans l'art de l'habillement. Ainsi la robe de fer supporte très bien, dit-on, les bras nus jusqu'à l'épaule et la robe d'or se prête aux plus suggestifs décolletages !...

Mystère que nous n'approfondirons sans doute jamais ! Car si géniale que soit cette découverte, j'ai peine à croire qu'elle fasse le tour du monde... En attendant, il y a encore, fort heureusement, un peu partout, d'autres maisons où l'on s'habille !

LES LAPSUS CELEBRES

ON pourrait faire un volume de toutes les erreurs, bêtises, étourderies échappées à nos plus grands écrivains, à nos meilleurs orateurs. Dans la hâte de l'improvisation ou la fièvre de la composition, combien de lapsus leur échappent qui font la joie des auditeurs ou des lecteurs. Est-ce manquer de charité que de les relever et de les reproduire ? Un peu, sans doute, mais comme les auteurs furent les premiers à en rire de bonne grâce on peut, sans grand remords, offrir au public ce petit divertissement vraiment inoffensif.

De Chateaubriand : « L'enseignement philosophique fait boire à la jeunesse du fiel de dragon dans le calice de Babylone ».

De Voltaire (Lettre à Diderot, 1775) : « Le christianisme, c'est-à-dire la religion du Christ ».

De Bossuet : « Dieu est partout, même là où l'on ne croit pas qu'il soit ».

De Thiers : « Le climat de la Provence qui serait froid si un soleil torride... »

D'Emile Zola : « Le plaisir, cette sensation agréable... ». Du même, dans « Rome » « Il se vêtait de ses vêtements... ». Du même encore, dans la « Faute de l'abbé Mouret » : « Et, étouffant ses sanglots, elle essayait de ses doigts des larmes qui coulaient de ses yeux... ».

De François Coppée : « Elle venait de s'asseoir entre ses deux filles, deux jumelles, âgées l'une et l'autre de 18 ans ».

De Louis Havin (« Le Siècle », 1860) : « Sitôt qu'un Français a passé la frontière, il entre sur le territoire étranger ».

De M. Joseph Bertrand, l'académicien, dans un article de la « Revue des deux Mondes » : La foi chez lui était tiède et le zèle catholique très petit. Il était de ceux qui n'entendent la messe que d'un genou ».

De Francisque Sarcey : « On désirerait dans le chant de Mlle Pilberte, un peu plus de légèreté de main... ». Du même : « Le piquant de la plaisanterie, c'est d'être ému ».

De Napoléon III : « De la richesse d'un pays dépend la prospérité générale ».

De Xavier de Maistre : « Saint-Jean-Chrysostome, né à Antioche (Asie), ce Bossuet africain ».

De M. Bruyn, ministre de l'Agriculture en Belgique : « L'étalon brabançon sera la poule aux œufs d'or de la Belgique ».

Du président Bécarré des Plajeux, à l'accusé Lamiette : « Vous avez de bons antécédents. Je ne vous en fais pas un reproche ».

D'un rédacteur du « Journal des Débats » : « Ces projets échos dans les ministères et couvés par leurs auteurs n'arrivent jamais à bon port, leurs lambeaux jonchent les couloirs ».

D'Alexis Bouvier. Il a été parlé dans une phrase précédente d'une certaine fiole. « Le misérable se précipita sur l'enfant, il lui saisit la tête et lui

en vida le contenu dans la bouche. Le pauvre petit retomba suffoqué ».

De M. Pourquery de Basserin, député : « Votre main droite sait sans doute ce que fait votre main gauche, mais elle ne le dit pas ; louons sa distraction ».

D'un autre député, M. Cazeauyielh, père : « Les marins sont des hommes utiles et nécessaires sans lesquels la marine n'existerait pas ».

D'une femme de lettres, Etincelle : « C'est à croire que les roses, les jacinthes, les anémones et les œillets font comme les habitants et se hâtent de fleurir ».

D'un romancier du « Petit Journal » : « Les fonctionnaires dont le rond de cuir avait obstrué le cerveau ».

Du même : « A seize ans, elle était magnifique... Sa taille se prenait entre les dix doigts d'une main ordinaire ».

D'Alfred Musset, dans les « Marrons du feu » : L'esturgeon monstrueux soulève de son dos

Le manteau bleu des mers et contemple en silence

D'un feuilleton de Jules Mary : « Daniel ne répondit pas. C'était ainsi la première fois qu'il parlait ainsi de son père ».

D'un romancier de l'« Eclair » : « Ils ronflaient comme seuls ronflent les cœurs innocents ». Bien bruyant, alors le sommeil du juste.

D'un autre feuilletoniste : « Qu'aurais-tu dit, si ce mari trahi t'avait tuée?... Ne l'aurais-tu pas accusé de barbarie ; n'aurais-tu pas invoqué ta jeunesse, celle de ton complice, etc. »

Du même : « bardé de boue, hérissee de stupefaction, un binocle sur le nez « dont il » essuie soigneusement les verres... ».

D'Aurélien Scohl : « Il y a là des corbeaux noirs ».

De Balzac : « Le bruit du galop de son cheval qui retentit sur le pavé de la pelouse diminua rapidement ».

On pourrait continuer à l'infini les citations, la place nous manque. J'aime mieux finir par ce délicieux extrait d'un discours prononcé en 1897 par M. Ribet, avocat général à Bordeaux. Il s'agit de la réforme de l'instruction criminelle. « L'arme forgée par le législateur de 1808 pour le juge d'instruction se trouve faussée, dit l'orateur. La main qui veut la redresser en la conservant devra être doublement gantée de velours, car le vieux tronc ne fleurit plus qu'une fragile tige faible bien qu'heureusement elle rattache le passé au présent dont une face est tournée vers l'avenir que nous devons souhaiter toujours meilleur avec la justice pour tous.

Un lapin à qui déchiffrera ce rebuz.

Georges Rocher.

Education. — Madame et Monsieur ont la déplorable habitude de se disputer souvent, sans se soucier de la présence de leur domestique.

Madame finit par craindre que sa bonne ne révèle ce qui se passe chez ses maîtres. Elle l'interroge.

— Justine, j'espère que vous ne répétez jamais rien de ce que vous nous entendez dire, Monsieur et moi, quand vous avons une petite... différence d'opinions ?

— Oh ! non, Madame ! J'ai été élevée à ne jamais dire de gros mots.

Lettre à une maman qui vient d'avoir un bébé.

Ce fut le sujet de composition donné, par une institutrice, à ses élèves du degré supérieur ; voici la lettre de l'une de ces demoiselles.

Chère Madame,

Nous venons de recevoir votre missive qui nous annonce la naissance de votre petite Lucette ; nous prenons bien part à la peine que la sage-femme a eue, pour la tirer de sa position intéressante et difficile. Nous espérons que Monsieur Picolet n'est pas trop déçu de ne pas avoir eu un fils, et pensons que ce sera pour la prochaine fois.

Veillez agréer, chère Madame, nos bien affectueuses salutations de la part de toute la famille, y compris mon papa.

Votre dévouée

(L. S.)

Renée Soliveau.

Pour copie conforme :

Pierre Ozair.

L'ART DE VIEILLIR



a-t-il du plaisir à vieillir ? Du plaisir ?... pas précisément. Mais on peut, en revanche, y trouver quelque charme. A une condition, toutefois, c'est de savoir accepter avec résignation et bonne humeur l'inévitable.

On n'échappe pas à la vieillesse, à moins que la mort ne la devance. Il faut donc en prendre notre parti et faire bonne mine à mauvais jeu. Oh ! il est des gens privilégiés sur les épaules de qui s'additionnent les jours, les semaines, les mois et les années et qui semblent ne pas s'en apercevoir. Ils sont réfractaires à la sénilité. Ils restent jeunes, jeunes de cœur et de caractère, tout au moins. Et cette jeunesse de cœur et de caractère leur est un précieux talisman contre les infirmités quasi inévitables de la vieillesse.

L'œil n'a plus la même vigueur ; il s'affaiblit et se voile peu à peu. L'oreille s'assourdit. Les dents tombent — on les remplace, il est vrai. Les jambes, les bras n'ont plus la souplesse ni la force de jadis. Le souffle devient court. On est plus sensible aux variations de la température ; gare le coryza, le lumbago et le torticolis.

Mais il ne faut pas penser à tout cela ; il faut aller de l'avant toujours et quand même. C'est d'autant plus aisé que l'affaiblissement graduel de certaines facultés, d'une part, l'expérience de la vie, de l'autre, font que l'on ressent moins vivement certaines impressions et que l'on prend plus facilement son parti des événements heureux ou malheureux auxquels on est mêlé. On devient philosophe et l'on vit sa vie un peu plus en spectateur, un peu moins en acteur. Insensiblement et sans douleur aucune, on se détache des choses d'ici-bas qu'on sait devoir quitter tout-à-fait dans un avenir plus ou moins prochain.

On ne s'embarrasse plus de mille futilités qui compliquent inutilement l'existence. On simplifie sa vie et l'on constate que c'est ainsi qu'elle est le plus agréable à passer.

La politique, qui fait tant de mal, vous laisse indifférent. On vit de souvenirs aimables et de consolantes espérances.

Le cœur, libéré de toute ambition, de toute vanité, devient meilleur. Il est plus facilement enclin à la bienveillance et au pardon, et les hommes, nous paraissant tous bons, on vit dans une ambiance sympathique, qui est comme un avant-goût du paradis.

Voilà l'art de vieillir.

J. M.

Laconisme. — Un professeur donne à ses élèves, comme composition de rédaction, ce thème à développer : « Que feriez-vous si vous aviez un million de fortune ? »

Chacun de réfléchir, puis de se mettre fébrilement au travail.

Seul, le petit Bob reste le nez en l'air à regarder voler les mouches et, le temps de la composition écoulé, il remet une copie blanche.

— Comment, Bob, c'est ça votre composition ? Tous vos camarades ont écrit des deux et trois pages et vous rien.

— Eh bien, répond Bob, c'est ce que je ferais si j'avais le million.

LES VÉLOCIPÉDARDS

Par les routes nationales,
Régionales, cantonales,
Bravant les chaleurs infernales,
Triment les vélocipédards ;
Avec un appétit rapace
On les voit dévorer l'espace,
Et craignant qu'on ne les dépasse,
Filer, filer comme des dards.

Ils vont, ployés sur leur machine,
La tête basse, et haut... l'échine,
Exhibant, sans peur qu'on les chine,
Des sveltestes de hareng saur ;
Tantôt blêmes, tantôt tomates,
— De leurs travaux divers stigmates —
Ils pédalent en automates,
Baroques joujoux à ressort.